

Monsieur Christophe CARVAL
Directeur Exécutif Groupe
chargé des Ressources Humaines
EDF
22-30 avenue de Wagram
75008 Paris

Paris, le 16 Novembre 2017

Monsieur le Directeur Exécutif

« Energie en Actions », principale association d'actionnaires salariés et anciens salariés du groupe EDF, a pour mission de défendre les intérêts de ceux qui depuis l'ouverture du capital en 2005 ont fait le choix d'accompagner le développement de l'Entreprise. A ce titre elle s'est toujours voulu un interlocuteur responsable de la Direction et n'a pas hésité à prendre la défense du Groupe face à diverses attaques, quelle qu'en soit l'origine... Toutefois, aujourd'hui des questions graves se posent aux yeux des actionnaires minoritaires que nous représentons, questions que nous nous permettons de porter à votre connaissance.

Nous estimons en premier lieu que les intérêts patrimoniaux des actionnaires salariés et anciens salariés - qui ont déjà subi des baisses importantes du cours depuis plusieurs années -, risquent de se trouver lésés par le protocole d'indemnisation conclu avec l'Etat au titre de la fermeture anticipée de la centrale nucléaire de Fessenheim, cette fermeture étant imposée par l'actionnaire public majoritaire dans le cadre de la Loi de Transition Energétique. Nous considérons malgré nos demandes répétées qu'il n'y a pas eu d'évaluation indépendante et transparente du préjudice pour l'Entreprise, ni de communication complète des éléments détaillés contenus dans le protocole approuvé par le Conseil d'Administration. Nous ne pouvons pas à cet égard nous satisfaire des bribes d'information transmises à l'occasion de l'Assemblée Générale du 18 Mai 2017 et dénonçons l'opacité dont fait l'objet ce dossier, et la non prise en compte des intérêts des minoritaires.

Par ailleurs, depuis sa création, et même pendant les périodes les plus difficiles pour les actionnaires, notre association a toujours souhaité que l'actionnariat salarié se développe à EDF et qu'il devienne un élément moteur dans l'association des salariés à la performance de l'entreprise.

Association Energie en Actions, Immeuble EDF - Carré Vert, 45 Rue Kléber, 92300 LEVALLOIS-PERRET

Mail : contact.energieenactions@gmail.com

site internet : <http://www.energie-en-actions-edf.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/pages/Energie-en-actions-association-actionnaires-salari%C3%A9s-dEDF/484093714965640>

Nous ne pouvons à cet égard que déplorer :

- que la dernière opération d'actionnariat salarié remonte à 2008, alors même que la plupart des grands groupes cotés réalisent régulièrement de telles opérations (« chaque année, 1 entreprise sur 3 » selon le benchmark FAS 2017) ;
- la baisse régulière et sensible de l'actionnariat salarié depuis 2009, alors qu'il a progressé depuis 2012 dans la majorité des entreprises (benchmark FAS 2017).

L'entreprise nous a objecté ces dernières années que les différentes incertitudes pesant sur le Groupe ne permettaient pas de réaliser d'ORS dans des bonnes conditions. Nous constatons toutefois que cela n'a pas empêché de lancer en mars dernier une augmentation de capital de 4 Milliards €, et de la présenter comme une réussite.

Or ce n'est en aucune façon le cas pour **l'actionnariat salarié d'EDF, qui a été fortement dilué à cette occasion avec sa part dans le capital ramenée à seulement 1,3% alors qu'il représentait 2,43% du capital fin 2009**. Celui-ci se trouve également pénalisé en subissant aujourd'hui l'impact de la forte dilution sur le dividende par action...

Cet état de fait « surréaliste » est dû en particulier à l'impossibilité pour le FCPE Actions EDF d'exercer la totalité de ses DPS, avec une vente de la majorité de ses droits à un prix réduit à la suite de la vente réalisée par l'Etat. Or beaucoup d'actionnaires salariés et anciens salariés étaient prêts à accompagner l'entreprise, et à profiter du prix bas de souscription, et ils n'ont pas compris pourquoi ils en ont été en grande partie exclus en tant que porteurs de parts, ou n'ont pas pu participer du fait d'une période réduite de souscription et de l'impossibilité de pouvoir répondre en ligne en tant qu'actionnaires au nominatif.

Dès lors, que compte concrètement faire EDF face à cette situation? Nous ne pouvons que regretter qu'une opération réservée aux salariés (ORS) n'ait pas immédiatement suivi l'augmentation de capital, et renouveler notre demande qu'une ORS (pouvant être mise en œuvre en application des résolutions votées par l'AG) soit lancée dans les prochains mois.

Nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer afin d'évoquer ces différents points -- déjà mentionnés dans le courriel adressé le 26 avril 2017 à Madame Marianne LAIGNEAU et resté sans réponse --, de même que la situation du Groupe alors que des annonces inquiétantes viennent d'être faites.

Espérant une réponse positive de votre part, nous vous prions de croire en notre considération respectueuse.

Le Président

Bruno LANIER

Association Energie en Actions, Immeuble EDF - Carré Vert, 45 Rue Kléber, 92300 LEVALLOIS-PERRET

Mail : contact.energieenactions@gmail.com

site internet : <http://www.energie-en-actions-edf.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/pages/Energie-en-actions-association-actionnaires-salari%C3%A9s-dEDF/484093714965640>